24.05.2022 – 08:01 Uhr

Pour lutter contre le commerce illégal de chiots, QUATRE PATTES introduit le nouveau système de contrôle «VeriPet» avec anibis.ch et Amicus

QUATRE PATTES introduit le nouveau système de contrôle «VeriPet» en collaboration avec anibis.ch et Amicus pour contrecarrer le commerce illégal de chiots

Zurich, le 24 mai 2022 – Grâce à l'initiative commune de l'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES et des exploitants du registre des animaux domestiques Europetnet, de la banque de données nationale des chiens Amicus et du site de petites annonces anibis.ch, il est depuis peu possible d'empêcher les annonceurs frauduleux et les marchands de chiots peu scrupuleux d'atteindre des clients potentiels. Le système de contrôle VeriPet, lancé initialement en Irlande et maintenant en Suisse, permet que seuls les propriétaires de chiens enregistrés et vérifiés puissent proposer leurs animaux sur anibis.ch. Ce système de contrôle contribue de manière significative à réduire le commerce illégal de chiots et par là même la souffrance animale.

La clé du succès de VeriPet réside dans le fait que le système vise à dissuader les criminels qui profitent de la souffrance des chiens et de leurs propriétaires. Toute personne qui publie une annonce sur anibis.ch doit accepter la vérification de ses données en tant que propriétaire via la base de données nationale des chiens Amicus. Cela signifie que la personne n'ayant pas enregistré son chien ou son chiot ne peut pas proposer l'animal à la vente.

QUATRE PATTES estime la valeur du commerce en ligne de chiots en Europe à près de 1,5 milliard d'euros par an. Près de 2,4 millions de chiens sont commercialisés chaque année sur les trois grands portails européens de petites annonces pour chiens.

Amicus, la seule base de données canine nationale en Suisse, avec plus d'un demi-million de chiens enregistrés est gérée par le prestataire de services informatiques Identitas SA. Le site anibis.ch est l'un des plus grands annonceurs de Suisse et sera le pionnier de ce projet. Chaque année, environ 20'000 annonces de chiens à vendre sont publiées sur anibis.ch.

Le système vise à mettre fin à l'anonymat régnant dans le commerce en ligne et à garantir que les éleveurs de chiens responsables puissent continuer à publier des annonces, tandis que ceux qui contournent la loi perdent l'accès au marché en ligne. Des règles particulières s'appliquent aux refuges pour animaux, aux portées à naître et aux chiens enregistrés dans d'autres pays.

«QUATRE PATTES est très heureuse de pouvoir mettre en œuvre la solution technique de régulation du commerce illégal de chiots VeriPet sur les plateformes en ligne en Suisse. Nous tenons à remercier nos partenaires Europetnet, Amicus et anibis.ch de nous avoir permis de lancer et mettre en œuvre ce projet prometteur ensemble», déclare Alexandra Mandoki, directrice de QUATRE PATTES Suisse.

«Le lancement de VeriPet est un grand pas en avant dans la régulation du marché des animaux en ligne. Lorsqu'il sera mis en place dans toute l'Europe, ce nouveau système de vérification des annonces en ligne améliorera considérablement la traçabilité des animaux domestiques lorsque ceux-ci voyagent au-delà des frontières nationales et offrira une plus grande protection aux propriétaires d'animaux lors de l'acquisition d'un nouvel animal de compagnie», souligne Remi Gelle, président d'Europetnet.

Par sa fonction de base nationale de données sur les chiens, Amicus garantit la traçabilité de ces derniers en Suisse. «Nous sommes heureux de contribuer à la protection des animaux et de soutenir notre partenaire QUATRE PATTES dans sa lutte contre le commerce illégal de chiots», déclare Isabelle Habegger, chef de produit chez Identitas AG, l'exploitant d'Amicus.

«L'une des priorités d'anibis.ch est de proposer un site de petites annonces de qualité, offrant une sécurité maximale à nos utilisateurs. Depuis des années, nous sommes convaincus que la simple suppression de la catégorie «animaux» n'est pas une solution. anibis.ch est fier de jouer un rôle de pionnier dans ce projet global visant à endiguer le commerce illégal de chiots», déclare Alessia Quaglia, dirctrice générale d'anibis.ch.

VeriPet est un exemple de régulation du commerce d'animaux en ligne susceptible d'être suivi par d'autres plateformes et gouvernements au niveau international. QUATRE PATTES et Europetnet encouragent d'autres pays et plateformes à suivre cet exemple, ce qui prouvera qu'il est possible de faire du commerce en ligne d'animaux domestiques en toute sécurité.

Le mode de fonctionnement technique du système VeriPet

Grâce à l'interface de programmation (API) de VeriPet, seuls les propriétaires enregistrés - et donc traçables - peuvent proposer un chien à la vente. Lorsqu'une annonce est publiée sur un site de petites annonces, le vendeur doit indiquer son numéro de téléphone portable ou son adresse e-mail ainsi que le numéro de la puce électronique du chien. L'interface VeriPet effectue alors, via Europetnet, un contrôle croisé avec les bases de données d'enregistrement des animaux domestiques afin de déterminer si les données correspondent. Le propriétaire enregistré du chien reçoit alors un code unique qu'il doit insérer dans l'annonce pour que celle-ci soit validée.

Cela signifie que seule la personne dont les données sont enregistrées sur la puce électronique du chien peut passer une annonce pour le vendre. Les vendeurs de chiots illégaux qui souhaitent opérer à l'insu des autorités et n'enregistrent donc pas les animaux ne peuvent pas prouver leur identité et perdent donc l'accès au marché en ligne.

À propos d'anibis.ch

anibis.ch est l'une des principales plateformes en ligne pour petites annonces gratuites en Suisse. Ce marché en ligne est réputé pour la mise à jour permanente de son million d'annonces. anibis.ch a été fondé en 2004 à Lausanne. Depuis 2021, anibis.ch fait partie de l'entreprise Swiss Marketplace Group SMG, dont le siège se trouve à Zurich.

À propos d'Identitas

Identitas AG est le spécialiste suisse des données pour les animaux sains et aliments sûrs. L'entreprise, dont le siège est à Berne, développe et exploite des applications pour l'identification, l'enregistrement et le suivi des animaux de rente et de compagnie.

Contacts de presse:

QUATRE PATTES - Fondation pour la protection des animaux

Sylvie Jetzer

Communication Suisse

E-mail : sylvie.jetzer@vier-pfoten.org

Tél. 043 311 80 90

anibis.ch

Aurelia Jaquier, Responsable communication Romandie SMG

E-mail : aurelia.jaquier@swissmarketplace.group

Identitas SA

Communication

Tél. +41 31 996 82 00

E-mail : kommunikation@identitas.ch

www.identitas.ch

Au sujet de QUATRE PATTES
QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dungler et des amis, l'organisation plaide pour un monde où les humaines traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Les campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – tels que les ours, les grands félins et les orangs-outans – vivant dans de mauvaises conditions de détention ainsi que dans les zones de catastrophe et de conflit. Avec des bureaux en Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Kosovo, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Thaïlande, Ukraine, USA et Vietnam ainsi que des refuges pour animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions durables. La Fondation est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours sauvés de mauvaises conditions de détention un

environnement adapté à l'espèce. www.quatre-pattes.ch

Photos

Copyright: voir métadonnées

Les images en haute résolution se trouve ici. Les logos des organisations partenaires peuvent être téléchargés ici.

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elle ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le lieu de compétence juridictionnelle est Vienne.

Contact Médias
Sylvie Jetzer
Communication Suisse
QUATRE PATTES
Enzianweg 4
8048 Zurich
043 311 80 90
sylvie.jetzer@vier-pfoten.org
www.quatre-pattes.ch

Medieninhalte

Des chiots vendus sans papiers en Bulgarie. © FOUR PAWS

Un chiot acheté pendant la pandémie de Covid-19. © FOUR PAWS | Saskia Lawson

Commerce illégal de chiots sur un marché en République tchèque. © FOUR PAWS | Marco Kühne

Confiscation d'une vingtaine de chiens, dont une dizaine de chiots, dans des caves et des taudis cachés. © FOUR PAWS

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100889656 abgerufen werden.